

** LECTIONS DES REPRESENTANTS DES USAGERS A LA
COMMISSION DE LA RECHERCHE**

PROCLAMATION DES R SULTATS

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

Vu le code de l' ducation, notamment les articles D. 719-20 et D. 719-21 ;

Vu les statuts de l'Universit  de Tours ;

Vu la d cision du pr sident n DAJP/2024-145 en date du 23 mai 2024 relative   l' lection des repr sentants des usagers au sein des conseils centraux de l'universit  de Tours ;

Vu l'absence de candidature d pos e dans les secteurs de formation 1 et 4 ;

Vu les proc s-verbaux des op rations  lectorales auxquelles il a  t  proc d  par voie  lectronique les 22 et 23 octobre 2024 ;

D CIDE**Article 1 : Proclamation des r sultats**

Conform ment aux proc s-verbaux annex s   la pr sente d cision, sont proclam s  lus :

Secteur	TITULAIRE	SUPPEANT	LISTE
CR-Secteur 1	/	/	/
CR-Secteur 2	Vivien FAGOT-DESPERIES	Samuel GRIFFON	FEUTRE : pour une recherche solidaire
CR-Secteur 3	Manon OVIDE	Ben CRULIS	FEUTRE : pour une recherche solidaire
CR-Secteur 4	/	/	/

Article 2 : D but du mandat

Conform ment   l'article L. 719-1 du Code de l' ducation, le mandat des membres  lus commence   courir d s la publication de la pr sente d cision.

Article 3 : Affichage des r sultats

La pr sente d cision sera publi e au recueil des actes de l' tablissement et affich e dans les locaux.

Fait à Tours, le 24 octobre 2024

Le Président de l'université

A. Giacometti

Arnaud GIACOMETTI

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Tout électeur ainsi que le président de l'université et le recteur ont le droit d'invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électorales devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Ce recours n'est recevable que s'il a été précédé d'un recours préalable présenté devant la commission de contrôle des opérations électorales au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats. Le recours est à adresser à :

Université de Tours

M. le Président de la commission des opérations électorales

Direction des affaires juridiques et du patrimoine

60, rue du Plat d'Étain

BP 12050

37020 Tours Cedex 1